



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 159

Texte de la question

SIDA

M. le président. La parole est à M. Jean-Christophe Lagarde, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Jean-Christophe Lagarde. Ma question s'adresse à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.

Le 1er décembre prochain aura lieu la Journée mondiale de lutte contre le sida. Dans les années 80, un immense effort national de sensibilisation, de mobilisation contre cette maladie avait permis d'endiguer la pandémie. Depuis quelques années, l'attention s'est relâchée, en partie du fait de l'apparition des trithérapies et de leurs résultats encourageants, qui ont fait croire aux décideurs et à l'opinion publique que le problème était devenu moins important. Malheureusement, il n'en est rien, et on constate à nouveau un développement des infections sexuellement transmissibles, des cas recensés de sida, notamment dans les zones urbaines comme mon département de la Seine-Saint-Denis.

Il faut qu'un nouvel élan national soit donné pour combattre ce fléau qui continue encore à tuer dans notre pays. Le Président de la République en est d'ailleurs bien conscient, qui a pris des engagements en la matière au cours de sa campagne électorale,...

M. Christian Bataille. Bien sûr ! Il prend des engagements sur tout !

M. Jean-Christophe Lagarde. ... notamment auprès de l'association Elus locaux contre le sida, dont les états généraux auront lieu le 1er décembre.

Ma question est donc simple, monsieur le ministre : ces engagements seront-ils tenus ? Je pense par exemple à celui selon lequel, au cours de l'année 2003, des accords entre les industriels et l'Etat seraient passés pour que le préservatif féminin soit accessible à tous les publics à un prix de quinze centimes d'euros au lieu des deux euros actuels. Un autre engagement du chef de l'Etat était que le sida serait, au cours de cette législature, déclaré grande cause nationale, décision qui est du ressort du Premier ministre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la famille.

M. Christian Jacob, ministre délégué à la famille. Monsieur le député, je voudrais tout d'abord vous présenter les excuses de M. Jean-François Mattei, qui aurait aimé, bien sûr, vous répondre directement.

Vous avez raison, l'infection du sida reste évolutive, malgré toutes les mesures de précaution qui ont pu être prises et qui continuent à être prises. Jean-François Mattei poursuit bien évidemment l'application du plan triennal de lutte contre le VIH. Dans ce cadre, il a inscrit dans le projet de loi de finances, sur les crédits de la santé, de la famille et des personnes handicapées - qui étaient en discussion hier soir -, 65 millions d'euros au

titre de la lutte contre le sida.

M. Bernard Accoyer. Très bien !

M. le ministre délégué à la famille. Vous demandez, monsieur le député, que le sida soit déclaré grande cause nationale. L'intérêt de cette proposition est qu'elle permettrait de diffuser gratuitement des spots radio ou télévision. Cependant, Jean-François Mattei a inscrit au titre de l'INPES, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, 12 millions d'euros spécifiquement consacrés à la communication dans la lutte contre le sida. L'intérêt de votre proposition doit donc être relativisé.

Enfin, le ministère de la santé travaille à la fois sur la vulgarisation des moyens de prévention et de protection contre les maladies sexuellement transmissibles et sur la réduction de leur coût. Car c'est ainsi que l'on pourra les rendre accessibles à tous, et notamment aux publics les plus fragilisés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. Bernard Accoyer. Excellente réponse !

M. Philippe Briand. Bravo, monsieur Jacob !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 159

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : famille

Ministère attributaire : famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 novembre 2002